

# TSBM —Assemblée générale du 01/07/2023

Page 1 sur 5

**2023 – AG - 01**

Extérieur pas de tir 25m.



Mesdames, Messieurs,

Bonjour à toutes et à tous, et merci de votre présence.

Le président rappelle qu'il a envoyé via ITAC à tous les licenciés « l'Arrêté 30-2023-181-003 d'interdiction de détention et transports d'armes et armes par destination publié le 30/06/2023 ».

## En premier lieu nous devons vérifier le quorum

Pour la saison sportive 2022-2023, le nombre de nos adhérents est de 98 .

Le quorum, est donc pour cette année de 33 membres présents ou représentés.

Il est atteint à 14 heures 15 minutes : 66 adhérents sont présents ou représentés sur un total de 98, l'assemblée peut donc délibérer valablement.

## Élection des commissaires aux comptes

Le président remercie par avance les deux adhérents qui voudront bien vérifier les comptes pendant l'assemblée et nous faire part de leurs remarques lors de la présentation du rapport financier. Il est fait appel à candidatures.

Les adhérents qui sont candidats et sont donc proposés au vote de l'assemblée pour être commissaires aux comptes sont M. GOMILA Bernard (2422582) et M. SOULIE Pierre (82709438).

*Leur candidature est soumise au vote de l'assemblée.*

*Aucune voix contre, aucune abstention, ils sont donc élus à l'unanimité. Ils se retirent avec l'ensemble de la comptabilité pour vérification.*

## Rapport moral du Président

### Saison sportive 2022-2023

Tout d'abord, je souhaite remercier les bénévoles de notre club qui œuvrent pour la bonne marche de nos activités et qui ne ménagent pas leurs efforts pour que notre sport continue dans cette structure et ce tant par leur présence, leur soutien, leur travail et leurs conseils sans oublier leurs actes d'encadrement donnés sans compter aux nouveaux tireurs que nous avons accueillis cette saison, ce qui représente un investissement en temps non négligeable.

Par un souci d'abnégation, je ne vais pas les nommer, ils se reconnaîtront, mais je déplore tout de même le fait qu'il n'y ait pas plus de volontaires qui proposent leur temps et leur savoir.

Un grand merci à eux.

Nous sommes actuellement 98 licenciés dans notre club, toutes appartenances confondues CEA, ORANO et extérieur, ce qui montre que malgré une baisse des inscriptions et renouvellements depuis les années du covid, le club se porte bien.



## Travaux Stand 200m

Nous avons relancé les travaux d'aménagement du pas de tir 200 m.

Nous avons demandé une subvention via dossier et obtenu une aide de la ligue LR au motif de la création d'un nouveau pas de tir), nous développerons cela dans le bilan financier. Je fais toutefois appel aux bonnes volontés pour la suite des travaux que nous pourrions faire nous-même. Nous continuons également à entretenir les installations existantes.

## Projet de vente des installations

Vous savez tous que le CSE ORANO Cycle souhaite vendre les installations de la zone de Berret et que le prix demandé est au-dessus d'un financement raisonnable pour nos clubs, que ce soit pour le TSBM et le T3CBM. Mais soyez sûrs et persuadés que nous mettons tout en œuvre pour nous permettre de continuer à exercer nos sports sur ce site.

Concernant cette possible vente des installations, nous avons pris conseil et avocat pour défendre notre point de vue.

Dans l'instant présent et jusqu'à de nouvelles informations contraires, nous continuons à utiliser les installations.

## Compétitions

Plusieurs adhérents ont participé à des compétitions amicales, départementales et régionales où certains ont décroché de haute lutte des qualifications aux championnats de France dans diverses disciplines. Nous développerons cela dans le bilan sportif. Ceci est la preuve que tous les licenciés peuvent participer et se faire plaisir.

## Renouvellement des licences

La fédération a décidé d'une augmentation du prix des licences de 2 euros et le comité du Gard également, que nous répercutons sur le renouvellement, nous avons aussi convenu d'une augmentation de 2 euros pour couvrir une partie de l'augmentation des frais courants (énergie, matériel, assurance et autre). Ce qui fait une augmentation de 5 euros par rapport à l'année dernière.

Les ayants droits des CE Orano et CEA bénéficient d'une « ristourne » de 20€ sur les tarifs annuels du TSBM permettant le renouvellement des licences. A date il n'y a pas d'information de la part de ces CE relative à une éventuelle suppression. Cette ristourne est maintenue.

Pour les adhérents les tarifs sont donc les suivants :

- CEA : 205€ donc 185 € si présents à l'AG du 1er juillet 2023
- Orano DEM Marcoules : 205€ donc 185 € si présents à l'AG du 1er juillet 2023
- Extérieurs : 225€ donc 205 € si présents physiquement à l'AG du 1er juillet 2023
- Bâisseurs : 165€ donc 145 € si présents physiquement à l'AG du 1er juillet 2023
- Carte second club 165€

Il vous faut faire valider votre accès au stand auprès d'Olivier au début du mois de septembre.



L'année sportive fédérale commence le 30 août 2023, ce qui fait que tous les licenciés qui veulent renouveler leur licence doivent le faire avant cette date.

Comme l'année dernière, le certificat médical est à inclure dans votre espace EDEN.

## Renouvellements des autorisations de détention des armes de catégories B

Pour les renouvellements des autorisations de détention des armes de catégories B, il vous faut demander un avis favorable au Président de votre club qui, par sa signature s'engage et certifie que le demandeur pratique le tir sportif de façon régulière.

Je suis étonné que certains détenteurs l'ont oublié (dans notre règlement intérieur, il est toujours écrit que nous devons fréquenter le stand 3 fois minimum dans l'année sportive) bien que cela fut difficile dans les temps de covid qui nous tous impactés. Via les badges de contrôle des entrées, nous pouvons vérifier la venue effective de l'adhérent et il n'est pas exclu que pour toute demande d'avis favorable je demande à l'adhérent qui n'a pas fréquenté le club d'effectuer une séance au pas de tir.

Je vous demande donc pour l'année sportive 2023/2024 de revenir à ce principe de base d'un minimum de trois tirs annuels.

## Rappel gestion des déchets sur les pas de tir

Les dispositions de gestion des déchets sont toujours en vigueur :

- Il n'y a plus de collecte de déchets sur les pas de tir. Chaque tireur doit donc ramener avec lui ses déchets en quittant le pas de tir à la fin de sa séance de tir. Il est rappelé que les cibles, quel que soit leur état en fin de séance, sont considérées comme des déchets.
- Le recyclage des douilles 100% laiton reste possible (quel que soit le calibre, avec l'amorce percutée si laiton également) donc les collecteurs à cet effet restent disponibles sur les pas de tirs.

## Rappel Gestion des « invités »

Il est possible qu'un adhérent invite une personne sur les pas de tir afin de lui faire découvrir son sport. Toutefois pour des raisons d'assurance, l'adhérent doit prévenir au plus tôt le Président et lui communiquer les coordonnées de l'invité afin qu'il soit déclaré sous ITAC.

Tout adhérent bénéficie par sa Licence de l'assurance de la Fédération Française de Tir.

Je clôture ce rapport moral que je soumetts au vote.

*Après lecture du rapport moral le président le soumet au vote de l'assemblée.*

*Aucune voix contre, aucune abstention, le rapport moral est approuvé à l'unanimité.*

## Rapport sportif

### Saison sportive 2022-2023

Nous avons cette année à nouveau organisé des compétitions sur notre stand 100 mètres. À chaque fois deux belles journées de sport et de convivialité. Un grand merci aux arbitres et aux bénévoles qui ont permis le bon déroulement de ces compétitions.

Une dizaine d'adhérents ont participé à diverses compétitions amicales, départementales ou régionales avec des fortunes diverses. Quelques résultats :



# TSBM — Assemblée générale du 01/07/2023

Page 4 sur 5

Pour Le challenge Robert PEREZ organisé en mémoire de notre ami disparu :

- 1<sup>er</sup> VIRETTO Ph
- 2<sup>ème</sup> Tireur extérieur
- 3<sup>ème</sup> DEMANGE

Je rappelle que ce challenge est ouvert à tous les tireurs.

Pour les autres concours :

Discipline	légère	Silhouette	Combiné
ANTOINE O.	1 <sup>er</sup>	7	4
BARBET Th.	2 <sup>ème</sup>	5	2 <sup>ème</sup>
BARBET E.	10	3 <sup>ème</sup>	7
GENTIL Ph.	12	11	11
HERAUD J.C.	9	9	9
MALPLAT Ch.	3 <sup>ème</sup>	4	3 <sup>ème</sup>
MALPLAT L.	13	13	12
MALPLAT C.	6	10	10
MARGOTTEAU P.	7	6	6

Discipline	Production	Optique	Combiné
BARBET Th.	10	3 <sup>ème</sup>	6
MALPLAT Ch.	7	9	8
MALPLAT L.	9	7	9
MALPLAT C.	8	11	11
MARGOTTEAU P.	5	8	5
VIALLE JP.	4	6	4

Discipline	légère	Silhouette	Combiné
ANTOINE O.	7	3 <sup>ème</sup>	5
BARBET Th.	4	8	6
BARBET E.		7	
GENTIL Ph.	8		
HERAUD J.C.	11	5	8
MALPLAT Ch.	2 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>
MALPLAT L.	9	10	9
MALPLAT C.	12	10	10
MARGOTTEAU P.	5	4	3 <sup>ème</sup>

Discipline	Production	Optique	Combiné
BARBET Th.		1 <sup>er</sup>	
MALPLAT Ch.	4	5	4
MALPLAT L.	5	6	5
MALPLAT C.	6	7	6
MARGOTTEAU P.	3 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
VIALLE JP.	1 <sup>er</sup>	4	2 <sup>ème</sup>

Et avec des résultats particulièrement notables, un grand bravo à M. Philippe VIRETTO :

Discipline	Pistolet 25m	Pistolet Percussion Centrale	Pistolet Standard 25 mètres
VIRETTO Ph.	1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>

  

Discipline	Pistolet 25m	Pistolet Percussion Centrale	Pistolet Standard 25 mètres
VIRETTO Ph.	1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	4



Les tireurs du club ont également participé aux Concours Départementaux et Régionaux dans différentes disciplines de TAR avec des fortunes diverses.

Je remercie ces tireurs qui montrent par leurs différentes participations à ces compétitions la bonne santé de notre association.

Je clôture ce rapport sportif que je sou mets au vote.

*Après lecture du rapport sportif le président le soumet au vote de l'assemblée.*

*Aucune voix contre, aucune abstention, le rapport sportif est approuvé à l'unanimité.*

## Rapport financier :

Le rapport financier est présenté et détaillé par le trésorier.

Le trésorier présente les comptes de l'association, le bilan et les comptes annexes.

Les commissaires aux comptes n'ont décelé aucune anomalie dans les comptes et les documents comptables qui leur ont été remis.

*Le président soumet le rapport financier au vote de l'assemblée.*

*Aucune voix contre, une abstention, le rapport financier est approuvé avec une abstention.*

## Questions diverses

# A-t-on des nouvelles sur l'avancée du SIA ?

*Il a été décidé d'attendre la fin de l'enregistrement des chasseurs, qui devrait être pour fin septembre.*

*Si vous êtes tireur sportif et chasseur, attention à ne pas faire d'erreur lors de la saisie.*

# Lorsqu'il y aura besoin d'aide pour le stand 200 m sera-t-on prévenu ?

*Le Président enverra un message chaque fois que possible.*

# Pour le renouvellement des autorisations de détention, lorsque le dossier est complet où doit-on l'envoyer ?

*Voir sur le site de la Préfecture : au Service des Armes de la Préfecture (ne pas oublier de mettre son numéro de téléphone et son mail) par lettre simple, avec une enveloppe retour.*

*Aucune autre question diverse n'étant proposée par l'assemblée, à 16 h 00...mn le président lève la séance après avoir remercié vivement les participants.*

Le Président  
Pascal MARGOTTEAU

La trésorière  
Céline MALPLAT

Le secrétaire  
Guillem QUATRECASAS